

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Société des armes spéciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si votre intention est de participer à ce cours, vous voudrez bien retourner le formulaire ci-joint, à page 3, jusqu'au 30 novembre prochain, à M. le 1^{er} lieutenant de cavalerie Regamey, place Chauderon.

S'il y a un nombre suffisant d'inscriptions, il sera organisé une classe d'équitation, à 5 heures de l'après-midi, pour MM. les officiers de la banlieue.

Veillez agréer, Monsieur et cher camarade, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le président, Ch. Vuagniaux, major.

Le secrétaire, A. Estoppey, lieutenant.

Société des armes spéciales.

La réunion annuelle de cette société, célébrant la Ste-Barbe, a eu lieu samedi 6 décembre, à l'hôtel Beau Rivage, à Ouchy. Le programme, conforme à l'usage, prévoyait une séance suivie d'un banquet. La séance a été ouverte à 2 heures. Une quarantaine d'officiers étaient présents. Elle était présidée par M. le colonel-divisionnaire Ceresole, président de la Société.

Les affaires administratives, rapports divers, adoption des comptes, etc., furent lestement expédiées. De même l'élection du comité. A l'unanimité, les membres actuellement en charge furent confirmés dans leurs fonctions. Ce sont :

MM. le colonel divisionnaire Ceresole, président ;
le colonel brigadier de Vallières, vice président ;
le major Paul Manuel, caissier ;
le major Melley, secrétaire ;
le major Rochat, bibliothécaire.

La série des conférences prévues à l'ordre du jour est ensuite ouverte par M. le colonel d'artillerie *de Perrot*.

L'honorable conférencier voulait traiter : *Du rôle de l'artillerie pendant les manœuvres de la I^{re} et de la II^e division*. Mais en avançant dans son étude, il s'est laissé entraîner par ses souvenirs et par l'intérêt du sujet ; les limites qu'il s'était tracées à l'origine n'ont pas tardé à être dépassées, et sa conférence est devenue une critique générale des manœuvres de divisions. L'artilleur s'est effacé devant le juge de camp.

La critique de M. le colonel de Perrot est instructive à un haut degré. C'est celle d'un homme justement convaincu de l'importance de sa tâche, du sérieux de ses devoirs. Elle est franche, elle est impartiale ; elle s'appuie sur des principes rigoureux que n'entachent aucunes considérations personnelles ; elle est donc utile, et cette impression d'utilité frappe dans les détails comme dans l'ensemble. Aussi chacun, sans acception de grades ni de commandements, a-t-il pu faire son profit des observations du conférencier.

Le cadre d'un simple compte-rendu ne permet pas de reprendre dans ses détails une étude aussi substantielle et approfondie. Tenons-nous en aux considérations générales.

Tout d'abord, dans les dispositions à prendre dans l'attente d'un combat, le commandant en chef doit viser à la plus grande simplicité. Garder le contact avec les divers corps qu'il commande est important ; il doit éviter avec soin de se placer dans une situation telle que la direction lui échappe d'une ou d'autre partie de ses troupes. Les manœuvres du premier jour, 6 septembre, sont instructives à cet égard.

La division du Sud avait été répartie en deux colonnes de force égale ; l'une, colonne de droite, remontant la vallée de la Broye sur la route Semsales-Vaulruz ; l'autre, colonne de gauche, suivant les hauteurs, direction Bouloz-Le Cret-La Joux.

Le problème à résoudre pour cette division n'était pas facile. Elle devait occuper Vaulruz et s'attendait à voir défendu par l'ennemi le défilé de la Sionge. D'autre part, elle avait pour atteindre son objectif une marche de flanc à exécuter, et devait se garer sur sa gauche, surtout à Champ Baroz et Grand Praz. De là, la nécessité de deux colonnes. Seulement, grâce à la direction sur La Joux donnée à la colonne de gauche, les deux corps ne tardèrent pas à être séparés par 3200 mètres d'un terrain difficilement praticable. Ils ne purent rester en contact et finalement celui de gauche fut cerné par des forces supérieures sans que celui de droite pût lui porter secours.

D'autre part, la division du Nord avait été fractionnée en plusieurs colonnes d'inégale importance. Les bataillons des ailes, au moment du départ, étaient distants de 7 kilomètres environ ; celui d'extrême droite marchant de Siviriez sur Prez, celui d'extrême gauche de Sales sur Grange-Neuve. Ces bataillons ne pouvaient être soutenus en temps utile par des forces suffisantes ; ils étaient hors du contact du commandant en chef. Et c'est ainsi que celui de Sâles rencontrant la colonne de droite ennemie dut battre en retraite, étant contre une brigade, réduit à ses seules forces.

Cette même journée du 6 septembre doit ouvrir les yeux de tous, officiers et soldats, sur une autre erreur que nous commettons volontiers, et dont les conséquences peuvent être graves : celle de juger par notre imagination et non suivant la réalité.

Depuis longtemps on savait que la journée du 6 septembre devait voir le premier combat des deux divisions l'une contre l'autre. L'imagination remplie de cette idée, on se met en marche. Qu'arrive-t-il ? L'avant-garde d'une colonne forte d'une brigade, rencontre un bataillon qui lui résiste. Aussitôt les imaginations travaillent. C'est évidemment le combat attendu qui commence... et voilà trois batteries d'artillerie avec un régiment d'infanterie qui se déploient contre cet unique bataillon.

Défions-nous de notre trop grande impressionnabilité ; prenons garde surtout qu'elle ne nous fasse dévier des ordres reçus. Si une avant-garde reçoit l'ordre d'avancer rapidement, qu'elle aille de l'avant, et ne change pas cette marche en un combat à peu près stationnaire, alors surtout qu'en montrant de la résolution l'obstacle peut être renversé et le but atteint avec plus de promptitude et moins de fatigue.

On doit reconnaître d'ailleurs que notre infanterie ne s'est pas encore assez pénétrée de son rôle offensif. Elle se repose trop sur son fusil. Or, la victoire n'est pas dans le fusil, mais dans le cœur et les

poumons de ceux qui les portent. Une infanterie qui tire n'avance pas, et la tâche de l'infanterie est d'avancer, son but, d'arriver, bayonnette au canon, sur la position ennemie.

A l'appui de son dire, l'auteur invoque plusieurs exemples historiques : les Russes à Plewna, les Allemands dans la plupart des engagements de 1870. Ces derniers étaient armés de fusils de moins longue portée que les Français ; ils n'en remportaient pas moins la victoire parce qu'ils se hâtaient de courir en avant, tandis que leurs adversaires se contentaient de tirer à l'abri des positions occupées.

Tirer, incombe à l'artillerie. Mais cette arme non plus ne comprend pas encore toute l'importance de sa tâche. Elle ne soutient pas avec assez de vigueur le mouvement offensif de l'infanterie. Ce qu'elle doit apprendre, et les essais tentés dans diverses écoles prouvent qu'elle peut y arriver, c'est exécuter son tir, celui-ci une fois réglé, avec plus de rapidité. Les premiers coups, destinés au réglage, doivent être lents, très lents ; il faut y mettre tous ses soins et toute son attention. Mais aussitôt le réglage opéré, il faut savoir lancer une grêle de shrapnels et obtenir un tir foudroyant. Notre artillerie ne se rend pas compte des effets possibles de son feu.

Dans le choix des positions il faut éviter les distances trop considérables. A 3500 et 4000 mètres, le feu est sans résultats. Or, pendant les manœuvres, un tir à ces distances a été plus d'une fois remarqué.

De même il faut éviter de laisser de côté partie des bouches à feu dont on dispose sous prétexte de les garder en réserve, ou d'occuper d'avance une position de replis. Si l'on a des positions favorables pour le combat, il faut les occuper par le plus grand nombre de canons possible dès le commencement de l'action. Si l'on a pour soi la supériorité du tir les chances de victoire sont d'autant augmentées, car on fera taire plus facilement l'artillerie adverse, et l'on favorisera ainsi la marche en avant de sa propre infanterie.

C'est ainsi que de critique en critique, le conférencier amène son auditoire à cette idée que si les manœuvres sont utiles par l'image de la guerre qu'elles nous présentent approximativement, elles ne le sont pas moins par les enseignements que nous fournissent les erreurs commises.

Emploi des pionniers d'infanterie de la 1^{re} division pendant les manœuvres, tel est le sujet que résume ensuite M. le lieutenant-colonel du génie *Perrier*.

Les reconnaissances préliminaires du terrain des manœuvres avaient permis de constater que la principale utilité des pionniers consisterait dans la mise en état des voies de communications rendues difficiles par les accidents du sol et surtout par les nombreux et vastes marais qu'elles traversent. Aussi pendant le cours préparatoire à St-Maurice les pionniers s'ingénierent-ils à trouver des procédés pratiques pour le passage dans les endroits marécageux des colonnes et des voitures. Un de ces procédés consistait dans l'emploi d'échelles plus ou moins longues et plus ou moins larges, suivant les besoins, qui, posées sur le sol et recouvertes de branchages et de terre permettaient de traverser les terrains marécageux sans peine ni danger.

Les pionniers qui pendant toute la durée des manœuvres furent réunis en *compagnie divisionnaire* eurent aussi à exécuter quelques

travaux de fortifications, mais en général peu importants. Cependant, ils fortifièrent, le 8 septembre, la position de Sommentier. A ce sujet des critiques furent formulées sur le tracé parfois peu judicieux des fossés de tirailleurs. Le conférencier reconnaît la justesse de l'observation; aussi conclut-il en demandant que les pionniers soient mieux instruits de la tactique de l'infanterie, et que les cadres surtout reçoivent à ce sujet une instruction détaillée.

M. major *Cartier*, commandant du bataillon du génie n° 2, présente également un résumé des travaux accomplis pendant les manœuvres par ce bataillon. Ces travaux ont été plus utiles peut-être que remarquables. Ils ont constitué surtout en réfection de voies de communication, ouvrages durables, dont la population est heureuse de profiter maintenant. M. le major *Cartier* estime toutefois que le génie devrait être appelé à un rôle moins effacé, et que c'est sur le champ de bataille que son emploi peut être véritablement efficace.

En terminant, le conférencier donne quelques détails sur les travaux d'aménagement de la place d'inspection et de défilé.

Après ces travaux consacrés aux manœuvres suisses, M. le major *Paul Manuel* présente avec humour un récit des *manœuvres françaises de la première section technique des chemins de fer*, qui du 20 au 25 octobre ont eu lieu aux environs de Champagnole, et auxquelles il a assisté, autorisé par le Ministre de la guerre.

Il s'agissait là moins d'une mobilisation, comme on l'a dit, que d'un cours d'instruction.

A l'exception des cadres, la section n'était pas au complet. Elle se composait d'hommes surtout du midi de la France, et qui ne connaissaient pas les lignes sur lesquelles ils allaient travailler. L'une de celle-ci d'ailleurs, ligne de Lons-le-Saulnier à Champagnole, n'avait pas encore été livrée à la circulation.

Les exercices à faire sur cette ligne consistaient à la reconnaître, à réparer les dégâts commis par l'ennemi qui était censé l'avoir abandonnée, et à la remettre en exploitation.

D'autre part, sur la ligne d'Andelot à St-Laurent, il s'agissait de remplacer l'exploitation civile par l'exploitation militaire, et à cet effet occuper militairement les gares du réseau, mettre partout à la place des employés civils les employés de la section.

Ceux-ci se présentèrent à Lons-le-Saulnier le 20 octobre, et furent aussitôt habillés et équipés. Les officiers se présentèrent équipés au complet.

Le 22, la section fut transportée au centre des opérations à Champagnole, et les exercices commencèrent.

Un câble télégraphique fut posé réunissant entre elles les différentes stations. Un peu lente au commencement cette pose de la ligne télégraphique ne tarde pas à se poursuivre à raison de 2 kilomètres par heure. Chaque station était immédiatement munie d'une installation télégraphique complète, à laquelle était attaché un employé. Le train transportant les appareils nécessaires, avait été précédé d'une machine d'exploration, chargée de reconnaître l'état de la voie. Chaque fois qu'une coupure de la ligne ou tout autre obstacle était signalé par les éclaireurs, la machine stoppait, et l'on s'occupait activement de la réfection de la voie. Celle-ci terminée la machine reprenait sa marche.

Le câble télégraphique posé, la section s'occupa des canalisations

nécessaires à l'eau. En même temps, le personnel était réparti le long de la ligne. Dans la journée du 23 déjà, tout était terminé.

Pour exécuter ses travaux, la section disposait de 3 machines et de 20 voitures.

M. le lieutenant-colonel du génie *Pfund* lit à l'assemblée un intéressant communiqué sur les avantages de St-Maurice, comparé à Brugg et Liestal comme place d'armes des sapeurs et pionniers du génie. Il conclut à ce que St-Maurice soit utilisé le plus souvent possible, pour les cours de répétition en attendant de pouvoir le faire pour les écoles de recrues.

M. le lieutenant-colonel *Pfund* nous mettant en mesure de publier sa conférence dans un de nos plus prochains numéros, nous y renvoyons le lecteur.

L'honorable conférencier avait l'intention de compléter sa communication par une étude de St-Maurice comme fortification permanente. Le manque de temps ne lui permettant pas de le faire, l'assemblée décide une séance extraordinaire sur les lieux mêmes à St-Maurice. Cette réunion est fixée au printemps 1891 ; le comité déterminera la date précise.

L'ordre du jour portait encore de M. le colonel divisionnaire *Ceresole* diverses *communications relatives au rassemblement de 1890* (Train de ligne, vélocipédistes, etc.). Mais l'heure est avancée, et l'honorable président n'estime pas devoir se donner la parole. La séance est donc levée à 6 1/2 heures.

Aussitôt après fut célébré le banquet aussi gai que la séance avait été sérieuse. De nombreux discours furent prononcés, signalons entre autres l'éloquent toast à la patrie de M. le colonel divisionnaire *Ceresole* et le toast à l'armée suisse, plein de tact et d'amabilité de M. le lieutenant-colonel d'Heilly, attaché militaire à l'ambassade de France, à Berne.

La « Berner-Zeitung » et l'infanterie de la I^{re} division.

Les deux lettres ci-dessous ont été échangées entre la *Berner-Zeitung* et M. le colonel *Ceresole* :

I

(Traduction.)

Berne, le 21 novembre 1890.

Monsieur le colonel-divisionnaire *Ceresole*, commandant de la I^{re} division d'armée, Lausanne.

Très honoré M. le colonel-divisionnaire,

En réponse à votre demande verbale du 8 novembre concernant la provenance d'un article paru dans le n° 260 du 3 novembre de la *Berner-Zeitung*, article intitulé : « A propos du dernier rassemblement de troupes, par un officier d'état-major », et après avoir correspondu à réitérées fois avec l'auteur de cet article, nous sommes maintenant en mesure de vous communiquer ce qui suit :

La rédaction de la *Berner-Zeitung* ne croit pas pouvoir vous indiquer le nom de son correspondant ; et cela tout d'abord par la raison que la publication de ce nom ferait sortir le débat du domaine des faits pour le transformer inévitablement en une question de per-